

COURS DES INSPECTEUR D'AERODROME APPROUVÉ PAR L'OACI

DESCRIPTION

Ce cours de 11 jours fournit des connaissances et des compétences approfondies dans les fonctions liées à l'exercice de certification d'aérodrome et des activités associées à la surveillance d'aérodrome du point de vue de l'inspecteur d'aérodrome. Le cours présente les exigences et les processus de certification des aérodromes. Il est suivi « d'une maquette » d'un opérateur d'aérodrome qui cherche à obtenir la certification à travers chacun des cinq phases processus de certification. Le processus de certification est basé sur les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et les lois types de l'aviation, les règlements, et les instructions techniques. Enfin, le cours aborde les activités de surveillance d'aérodrome, y compris des inspections régulières et occasionnelles des différents composants d'un aérodrome, le développement et la mise en œuvre de plans pour le suivi des mesures correctives de toutes les insuffisances et l'évaluation de la sécurité de toute modification des installations et des procédures d'exploitation.

OBJECTIVES

À la fin de ce cours, les participants devraient être en mesure de:

- Comprendre les exigences et les procédures de certification des aérodromes figurant dans l'Annexe 14, Manuel de certification des aérodromes (OACI Doc 9774), Manuel de gestion de la sécurité (OACI Doc 9859), et autres des documents d'orientation;
- Préparer une trousse de demande de certification des aérodromes et des éléments indicatifs pour les éventuels postulants de certification des aérodromes;
- Planifier, organiser et évaluer la pré-candidature et la demande formelle des réunions pour les postulants de la certification des aérodromes;
- Effectuer un examen approfondi d'un manuel d'aérodrome, et des procédures d'exploitation;
- Effectuer une inspection initiale des installations et des équipements d'aérodrome pour évaluer leur conformité aux exigences de certification;
- Délivrance du certificat d'aérodrome se basant sur l'évaluation du manuel d'aérodrome, les procédures d'exploitation, et le système de gestion de la sécurité, et l'évaluation des équipements et des installations;
- Publication dans L'AIP du statut d'aérodrome certifié et de renseignements détaillés sur l'aérodrome
- Planifier et mener des activités de surveillance relatives à l'aérodrome, y compris des inspections régulières et occasionnelles des différents composants d'un aérodrome;

QUI DOIT PARTICIPER

Comme déjà indiqué, ce cours est destiné aux inspecteurs d'aérodrome qui sont activement impliqués dans la certification des aérodromes et des activités de surveillance y associées. En tant que tel, en plus des conditions indiquées ci-dessous, les candidats doivent également être en service actif au titre d'inspecteurs d'aérodrome ou avoir une certaine expérience en matière de certification des aérodromes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat devrait être en possession d'un diplôme en génie civil ou électrique ou exploitation des aéroports ou des qualifications équivalentes et être impliqués dans la planification l'exploitation ou la maintenance d'aérodrome dans une administration de l'autorité de l'aviation civile.

APERÇU COURS

- ACIP AGA Module 01 – Introduction et aperçu du cours des inspecteurs d'aérodrome
- ACIP AGA Module 02 – Certification d'aérodrome: une obligation de l'État
- ACIP AGA Module 03 – Supervision: Mise en place d'un système de supervision d'aérodrome
- ACIP AGA Module 04 – Manuel d'Aérodrome: une obligation de l'exploitant
- ACIP AGA Module 05 – Cadre réglementaire de la certification d'aérodrome à AFRILAND
- ACIP AGA Module 06 – Processus de certification d'aérodrome
- ACIP AGA Module 07 – Conduire la réunion préalable à la demande
- ACIP AGA Module 08 – Examen du paquet de la demande formelle et tenue de la réunion sur la demande formelle
- AGA ACIP Module 09 – Evaluation du manuel d'aérodrome
- AGA ACIP Module 10 – Evaluation du système de gestion de la sécurité d'aérodrome
- AGA ACIP Module 11 – Evaluation des procédures normalisées d'opération
- ACIP AGA Module 12 – Évaluation des installations et des équipements d'aérodrome
- ACIP AGA Module 13 – Délivrance du certificat d'aérodrome
- AGA ACIP Module 14 – Surveillance

— — — — —